



GROUPE LAIT "GIPLAIT/SPA"

CAPITAL SOCIAL : 2.501.000.000 DA

SIEGE SOCIAL : 1, PLACE SLIMANE HAMMADOUCI HUSSEIN-DEY ALGER

☎ : 023 77 12 41- 023 77 12 47&58-☎ : 023 77 12 43/44 e-mail : giplait_directiongenerale@yahoo.fr

Registre de commerce n° 99 B 0009481-00/16 - NIF : 099916000948144- N° Article 16175171092

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 01/2021

Le Groupe GIPLAIT lance une Consultation Nationale pour la « **Conception et la Réalisation d'un stand d'exposition** » selon les spécifications techniques du cahier des charges ci-joint.

Les représentants des agences et sociétés intéressées peuvent télécharger le cahier des charges.

Les offres doivent être composées :

1-UN DOSSIER ADMINISTRATIF :

01 original et 02 copies de toutes les pièces indiquées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

2-UNE OFFRE TECHNIQUE :

01 original et 02 copies de toutes les pièces indiquées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

3 - UNE OFFRE FINANCIERE :

01 original et 02 copies de toutes les pièces indiquées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée accordée pour la préparation des offres est de 15 jours à compter de la 1^{ère} publication de l'avis de consultation.

Dépôt et transmission des offres :

Le dossier complet de la soumission constitué des trois (03) enveloppes sus mentionnées sont insérées dans une seule enveloppe fermée et anonyme, avec aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE
N°01/2021

CONCEPTION ET REALISATION D'UN STAND D'EXPOSITION

« A NE PAS OUVRIR »

Adresse : SPA/ GIPLAIT, 01 PLACE SLIMANE HAMMADOUCHI HUSSEIN -DEY
ALGER

Délais de remise des offres :

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au **dimanche 28 novembre 2021 à 16H00.**

Validité des offres :

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période de **30 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

CAHIER DE CHARGES

PREAMBULE :

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de communication et sa participation aux différentes manifestations (salon, foire, exposition...etc.), le Groupe GIPLAIT lance une consultation ouverte pour la conception et la réalisation d'un stand d'exposition. Ce dernier doit véhiculer une image reflétant notre notoriété et se démarquer des stands des concurrents exerçant dans le même domaine d'activité.

Il est à rappeler que le Groupe GIPLAIT est l'unique opérateur public et le plus ancien dans la production du lait et ses dérivés.

TRAVAUX DEMANDES : Conception et Réalisation d'un stand d'exposition aménageable, modulable, ou portable.

NOS ACTIVITES :

Collecte de lait, production et commercialisation des laits et produits laitiers, gestion de fermes agricoles (élevage laitier, production de fourrages verts, production agricoles, etc....).

| | |
|--|--|
| Prestation attendues | <ul style="list-style-type: none">- Concevoir l'architecture du stand d'exposition et son agencement selon les spécifications techniques ci-dessus ;- Assurer la livraison et le montage du stand dans le respect strict des règles de sécurité;- Prévoir une maintenance électrique, informatique et audiovisuelle sur le stand, au besoin, lors de sa première utilisation ;- Assurer le démontage du stand ;- Assurer la protection des différents éléments du stand pour éviter toute endommagement lors du transport et du stockage;- Assurer la formation des agents de GIPLAIT pour les futures opérations de montage et démontage ;- La conception et les travaux d'habillage du stand seront réalisés selon la demande du Groupe GIPLAIT. |
| Spécifications techniques du stand d'exposition | <p>STAND MODULABLE</p> <ul style="list-style-type: none">- Superficie au sol de 30m² au maximum ;- Stand à 2 ou 3 faces ;- Stand modulable de 09 à 30 m² ;- Structure légère et réutilisable plusieurs fois ;- Stand récupérable dans son intégralité à l'issue du démontage ;- Hauteur maximale des cloisons de 3m au minimum ;- Sol élevé (estrade uniquement pour le stand modulable) avec revêtement et recouvert d'un film plastique à retirer avant l'ouverture de l'évènement ;- Design du stand moderne et tendance en adoption avec l'image de l'entreprise ;- Couleurs du stand conformes à la charte graphique de GIPLAIT (bleu et blanc) ;- Signalétique haute couvrant l'ensemble du stand ;- Eclairage ambiant (spots) ;- décoration végétale. |

| | |
|---|--|
| | <p>STAND PORTABLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Superficie 30m² au maximum ; - Stand à 2 faces ; - Structure solide et réutilisable ; - Snap up avec dimensions maximales (hauteur et largeur) ; - Revêtement sol pour des surfaces allant de 09 à 30 m² ; - 03 Banner ; - Totem téléviseur ; - Décoration végétale. |
| Aménagement | <ul style="list-style-type: none"> - Un espace accueil et information ; - Un espace vitrine pour les produits (prévoir des emplacements pour des réfrigérateurs « Armoires frigorifiques », desk, tables et chaises, 02 portes flyers, fanions et portes fanions ; - Un espace salon de rencontres d'affaires (salon, table, 02 portes drapeaux grande dimensions) ; <p>Stand modulable : un espace clos réservé à l'organisation (réserve fermant à clé) avec un emplacement pour un réfrigérateur, microondes, etc...,</p> |
| Autres aspects techniques | <ul style="list-style-type: none"> - Le stand doit être disponible au plus tard 24 heures avant le début de la manifestation ; - Le prestataire assurera le transport du stand et de son nettoyage la veille de l'ouverture. -Un service de maintenance doit être assuré la veille et le jour de l'ouverture de la manifestation et un suivi doit être assurée pendant la durée du salon, afin de remédier à tout incident technique. Dans le cas contraire, toute prestation extérieure nécessaire vous sera facturée. |
| Travaux d'impression | <ul style="list-style-type: none"> - 03 Banner - Divers Flers - Cartes de visite |
| Fournitures (Protocole sanitaire exigé par la SAFEX) | <ul style="list-style-type: none"> - Poubelles avec logo GIPLAIT |

CONTENU DES SOUMISSIONS :

Les documents constitutifs de l'offre de soumission doit comporter :

LE DOSSIER ADMINISTRATIF :

- Présentation détaillée de la société ;
- Statuts Juridiques de la société ;
- Références commerciales : travaux réalisées au cours des trois (03) dernières années en précisant les principaux clients (à détailler : clients, prestations) ;
- Une copie certifiée conforme du Registre de Commerce ;
- La liste des :
 - o Actionnaires de la société ;
 - o Principaux Gestionnaires de la société ;
- Déclaration à souscrire dument remplie et signée ;
- Déclaration de probité dument remplie et signée ;

- ❑ Les références bancaires ainsi que toutes autres informations pouvant éclairer le service contractant sur la situation financière du soumissionnaire.

L'OFFRE TECHNIQUE :

Elle doit comporter les pièces suivantes :

- ❑ L'offre technique proprement dite établie conformément aux dispositions du cahier des charges et reprenant :
 - ✓ Un plan au sol et une maquette en 3D pour chaque proposition ;
 - ✓ Une maquette des enseignes et de la signalétique haute pour chaque proposition ;
 - ✓ Les quantités proposées par type de produit (ossature de la structure, panneaux, revêtement, supports publicitaires, éclairage, prises électriques, mobiliers, etc....) ;
 - ✓ Les fiches techniques des matériaux utilisés (ossature, murs, sol, revêtements, etc. ...);
 - ✓ Le planning de conception et de réalisation du stand (en précisant le Délai au plutôt et Délai au plus tard de la prestation).
- ❑ Le document cahier des charges et projet de contrat signé avec la mention « **Lu et Approuvé** » prouvant l'acceptation et l'adhésion aux clauses et conditions.

L'OFFRE FINANCIERE :

Elle doit comporter les pièces suivantes :

- ❑ La lettre de Soumission soigneusement remplie, datée, paraphée et signée, selon modèle joint au présent cahier des charges.
- ❑ Un devis détaillé complet (poste par poste) et le prix unitaire.
- ❑ La validité de l'offre.

CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES:

L'offre sera jugée au regard des critères suivants, énoncées par ordre de priorité décroissante :

- Délais de réalisation de la prestation ;
- De la bonne compréhension de la demande et du respect des impératifs techniques décrits dans le cahier des charges de la consultation ;
- De l'aménagement proposé et de sa réutilisation ;
- De la pertinence et l'originalité de la décoration proposée ;
- Des moyens mis en œuvre pour le suivi sur place de l'ensemble de la prestation avant et pendant l'évènement ;
- Du prix de la proposition.

PROJET DE CONTRAT

1. OBJET DU CONTRAT :

Le présent marché a pour objet de définir les modalités d'exécution de la prestation de service portant Conception et Réalisation d'un stand d'exposition pour la Foire de la Production Algérienne qui se déroulera à la SAFEX du 16 au 25 décembre 2021.

2. PROCEDURE DE PASSATION DU MARCHE :

Le présent marché fait l'objet d'une mise en concurrence par voie de publication sur les quotidiens et le site internet de GIPLAIT.

La prestation objet de la consultation sera examinée conformément à la procédure d'achat du Groupe GIPLAIT.

3. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE :

Il doit respecter impérativement les exigences du cahier des charges annexé à la lettre de consultation et proposer des plans 3D.

Il est demandé au prestataire d'être à la fois créatif et sobre dans la conception et la réalisation du stand d'exposition. L'esprit du stand doit refléter la qualité des produits du Groupe GIPLAIT et de ses filiales et sa charte graphique.

4. OBLIGATIONS DU GROUPE GIPLAIT :

Après sélection et validation de l'offre retenue, le Groupe GIPLAIT attribuera le marché à l'offre économiquement la plus avantageuse. Celle-ci est déterminé sur la base du niveau qualitatif de l'offre et celle qui présente le meilleur rapport qualité et prix.

Le Groupe GIPLAIT notifiera par écrit le choix du prestataire retenu.

5. DUREE D'EXECUTION DU MARCHE :

Le délai d'exécution de la conception et de la réalisation du stand d'exposition doit être conforme au planning fourni par le prestataire.

6. DUREE DU MARCHE :

Le présent marché prend effet à compter de sa date de notification au prestataire retenu. Il prend fin à l'issue du transfert de propriété au siège du Groupe GIPLAIT.

7. MODALITES D'EXECUTION DE LA PRESTATION :

Le prestataire retenu désignera le nom et les coordonnées professionnelles de la personne chargée de conduite et diriger l'exécution de la prestation. Dans le cas où cette

personne n'est pas en mesure d'accomplir sa mission, le prestataire doit immédiatement aviser le Groupe GIPLAIT et désigner obligatoirement et immédiatement un remplaçant.

8. MONTANT DU MARCHÉ :

Le montant global en Hors Taxe du présent marché est de

9. MODALITE DE PAIEMENT :

Le paiement de la facture de la prestation objet de ce marché s'effectuera par virement bancaire selon les modalités suivantes :

- 30 % à la signature du contrat
- 50 % à la réception provisoire
- 20% au transfert de la propriété au Groupe GIPLAIT.

Le prestataire doit fournir une facture, établie en un original et une copie, qui portera, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- Le numéro et la date de la consultation,
- Le montant hors TVA,
- Le montant de la TVA,
- Le montant TTC des prestations exécutées.

10. DELAI DE LIVRAISON :

Le prestataire s'engage à livrer et installer le stand d'exposition au plus tard **24 heures** avant l'ouverture de la manifestation.

11. RECEPTION DE LA PRESTATION :

La réception provisoire du stand s'effectuera la veille de l'ouverture de la manifestation et après la levée des réserves relevées lors du montage.

12. TRANSFERT DE PROPRIETE :

Le transfert de la propriété se fera à la réception du stand sur le site de la direction générale du Groupe GIPLAIT (siège social).

13. RESILIATION POUR CAS DE FORCE MAJEURE :

Si le Client est mis dans l'impossibilité d'exécuter le marché du fait d'un évènement ayant le caractère de force majeure, il peut mettre fin à la consultation sans aucune contrepartie.

14. DOCUMENT CONTRACTUELS :

Font partie intégrante du présent contrat les documents suivants :

- Les spécifications techniques du cahier des charges ;
- Les clauses contractuelles.

15. NOTIFICATION DU CONTRAT :

Le présent contrat a été conclu entre les deux parties et notifié au prestataire en date du et prend effet à compter de.....

Fait à Alger le

Pour le Prestataire

Pour le Groupe GIPLAIT